

## Déclaration de l'Impôt Sur Les Sociétés

Code acte (1)

Résultats de l'exercice

N° de registre de commerce	Matricule fiscal	Code T.V.A.	Code catégorie	(2)	Déclaration provisoire
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Déclaration définitive

Date de clôture de l'exercice

         
 Jour                                  Mois                                  Année

Types d'impôts et taxes acquittés en vertu de cette déclaration	Impôt sur les sociétés	Contribution des organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non résidents	Taxe de visite	Taxe sur le fonds d'intéressement du personnel
Mettre une croix dans la case appropriée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Raison sociale : .....

Forme juridique : ..... Nationalité : .....

Adresse du siège social : ..... code postal

Activité principale : .....

Cadre légal de l'exercice de l'activité		Structure chez laquelle la déclaration a été déposée		Références de la déclaration		Première année du bénéfice de l'avantage
Code (3)	cadre	Code (4)	cadre	Numéro	Date	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Société adhérente au régime d'intégration de résultats      oui       non

Code du centre régional de contrôle des impôts       référence de l'autorisation de l'intégration des résultats       année

### I – Informations pour la liquidation de l'impôt

En dinars

- Valeur du stock initial au début de l'exercice	.....	Chiffre d'affaires TTC	.....
- Valeur du stock à la fin de l'exercice	.....	Montant des primes (5)	.....
- Valeur des achats de l'exercice	.....	Résultat comptable : bénéfice : B    perte : P	<input type="checkbox"/>
- Chiffre d'affaires local (HT)	.....	Résultat fiscal:    bénéfice : B    perte : P	<input type="checkbox"/>
- Chiffre d'affaires à l'exportation	.....		.....

### II – Bénéfices déduits

Code (6)	Cadre légal de la déduction	Montants investis (D)	Etablissement dans lequel a été effectué l'investissement		Montants déduits (D)
			Matricule fiscal	Raison sociale	
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>		.....		<b>TOTAL</b>	.....

(1) Spontané : 0 – Redressement : 1 – Rectification : 2 – Taxation d'office : 3.

(2) Cocher la case appropriée concernant exclusivement les sociétés soumises légalement à l'audit d'un commissaire aux comptes

(3) Code : exportation totale dans le cadre du CII : 1 - développement régional : 2 - développement agricole : 3 – Parcs d'activités économiques : 4 – exportation dans le cadre du droit commun : 5 – exonération dans le cadre de l'article 52 du CII : 6- exonération dans le cadre de l'article 51 bis du CII : 7- gestion d'une zone portuaire destinée au tourisme de croisière: 8- autres cadres : 99 (le citer)

(4) Code : API : 1 – APIA : 2 – commissariat régional du développement agricole : 3 – CEPEX : 4 – ONT : 5 – autre organisme : 6 – le citer .

(5) Primes accordées dans le cadre du code d'incitation aux investissements ou dans le cadre de l'encouragement de l'exportation ou dans le cadre d'un programme de mise à niveau approuvé.

(6) Voir page 8 de la déclaration.

### III – Données relatives aux sociétés exonérées de l'impôt sur les sociétés

Code (1)	Société	Chiffre d'affaires brut (D)	Résultat comptable (D)  Bénéfice : B <input type="checkbox"/> Perte : P <input type="checkbox"/>	Résultat fiscal (D)  Bénéfice : B <input type="checkbox"/> Perte : P <input type="checkbox"/>	Revenus des capitaux mobiliers (D)
.....	.....	.....	.....	.....	.....

### IV – Bénéfices non soumis à l'impôt

Nature des bénéfices	Montant (D)
- Dividendes distribués par les sociétés exerçant en Tunisie, parts des fonds communs de placement collectif de valeurs mobilières, parts des fonds d'amorçage et parts des fonds communs de placement à risque	.....
- Bénéfices provenant des établissements exploités à l'étranger.	.....
- Autres bénéfices non soumis à l'impôt (2)	.....
.....	.....
.....	.....
<b>TOTAL</b>	.....

### V – Liquidation de l'impôt dû

Taux	en Dinars				Total
	35%	30%	20%	10%	
Bénéfice fiscal avant déduction	.....	.....	.....	.....	.....
Bénéfice net imposable	.....	.....	.....	.....	.....
Chiffre d'affaires brut local TTC	.....	.....	.....	.....	.....
Chiffre d'affaires brut local soumis au minimum d'impôt TTC (3)	.....	.....	.....	.....	.....
Impôt dû	.....	.....	.....	.....	.....
Minimum d'impôt en tenant compte des avantages fiscaux	.....	.....	.....	.....	.....
Impôt minimum liquidé sur la base du chiffre d'affaires ou sur la base du minimum d'impôt (4)	.....	.....	.....	.....	.....

### VI - Références de paiement des acomptes provisionnels

Acomptes (4)	Recette des finances	Quittances		Montant (D)
		Date	Numéro	
1 <sup>er</sup> acompte	.....	.....	.....	.....
2 <sup>ème</sup> acompte	.....	.....	.....	.....
3 <sup>ème</sup> acompte	.....	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>	.....	.....	.....	.....

(1) Voir page 8 de la déclaration

(2) A détailler

(3) Déduction du chiffre d'affaires provenant de l'activité pour les entreprises exerçant dans les zones de développement régionales ou exerçant dans les secteurs de développement agricole bénéficiant de la déduction totale de leurs bénéfices provenant de l'exploitation durant la période de déduction accordée et aussi pour les entreprises exerçant dans le cadre de l'article 52 et l'article 51 bis du code d'incitation aux investissements durant les cinq premières années à partir de la date d'entrée en activité effective.

(4) Le minimum d'impôt est égale à 0,1% du chiffre d'affaires brut avec un minimum de 100 D ou de 250 D pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 10% ou 30% ou 35%. Sont exonérées dudit minimum les nouvelles sociétés qui ne réalisent pas de chiffre d'affaires pendant la période de réalisation du projet qui ne doit pas dépasser 3 ans à partir de la date d'entrée en activité effective ainsi que les sociétés totalement exportatrices et les sociétés exerçant dans le domaine du développement régional et agricole et les sociétés exerçant dans le cadre de l'article 51 bis et l'article 52 du CII.

## VII - Régularisation

	Montant (D)
- Impôt sur les sociétés dû (I)	.....
- Retenues à la source, avances, acomptes et excédents imputables (II)	.....
• Retenue à la source (1)	.....
• Acomptes provisionnels payés	.....
• Excédents antérieurs	.....
• Avance au taux de 10% sur les produits importés	.....
• Avance au taux de 25% pour les sociétés soumises au régime de sociétés de personnes et assimilées	.....
• Part de la société membre dans l'IS payé au titre des résultats intégrés (2)	.....
• Autres montants imputables (3)	.....
- Montant de l'IS restitué (4) : (III)	.....
- Résultat : ( IV = I + III – II) Report : R    Impôt dû : d <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	.....

### VIII – Taxe de visite

Montant (D)
.....

### IX – Taxe sur fonds d'intéressement du personnel non distribuée

Montant (D)	Taux	Taxe due (D)
.....	7%	.....

### X – Contribution des organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non résidents

En Dinars

Montant de la contribution (5)	Au profit du budget de l'Etat	Au profit du budget des collectivités locales		TOTAL
		Au titre de l'établissement principal	Au titre des filiales	
.....	.....	.....	.....	.....

### XI - Récapitulation

En Dinars

Impôts et taxes	Impôt dû : P Report: R ( I )	Déduction (impôt payé) (4) ( II )	Impôt dû : P Report : R ( III = I – II )	Pénalités de retard	Total
- Impôt sur les sociétés	..... <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	.....	..... <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	.....	.....
- Pénalités exigibles sur les bénéfices exonérés non déclarés				.....	.....
- Taxe de visite	.....	.....	.....	.....	.....
- Taxe sur fonds d'intéressement du personnel non distribuée	.....	.....	.....	.....	.....
- Contribution des organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non résidents	.....	.....	.....	.....	.....
* au profit de l'Etat	.....	.....	.....	.....	.....
* au profit des collectivités locales	.....	.....	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>	.....	.....	.....	.....	.....

(1) Joindre la déclaration par une attestation de retenue à la source.

(2) Concerne exclusivement les sociétés renonçant au régime de l'intégration de résultat.

(3) Y compris l'avance au taux de 2,5 % du chiffre d'affaires globale local pour les sociétés totalement exportatrices.

(4) En cas de déclaration rectificative.

(5) La contribution est égale à:

- 15 mille dinars au profit du budget de l'Etat,

- 10 mille dinars au profit des collectivités locales abritant le siège de l'entreprise,

- 5 mille dinars pour chaque filiale ou bureau au profit du budget de la collectivité locale qui l'abrite.

**XII – Renseignements complémentaires pour la répartition  
de la contribution au profit des collectivités locales concernées**

Collectivité locale abritant la filiale	N° de la filiale	Adresse de la filiale	Contribution due au titre de chaque filiale
<b>Total concernant la 1<sup>ère</sup> collectivité locale</b>			.....
<b>Total concernant la 2<sup>ème</sup> collectivité locale</b>			.....
<b>Total concernant la 3<sup>ème</sup> collectivité locale</b>			.....

<b>Réservé à l'administration</b>		Je soussigné, certifie exactes et sincères les mentions portées à la présente déclaration et m'expose aux sanctions prévues par la loi pour toute infraction.
Recette des finances ..... Code <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Code paiement (1) <input type="text"/> Numéro de la quittance <input type="text"/> <input type="text"/> Date de la quittance <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <span>Jour</span> <span>mois</span> <span>Année</span> </div> Cachet et Signature	à ..... le.....          Cachet et Signature	

(1) Mettre :  
 - en cas de paiement total : 1  
 - en cas de paiement différé : 2

### XIII - Pièces annexées à la déclaration (1)

Pièce	Oui	Non
- Etats financiers : * Bilan * Etat de résultat * Etat de flux de trésorerie * Notice aux états financiers		
- Tableau de détermination du résultat fiscal à partir du résultat comptable		
- Etat détaillé des amortissements		
- Etat détaillé des provisions pour créances douteuses comportant l'identité du débiteur et la valeur nominale de chaque créance ainsi que le montant des provisions constituées et la valeur comptable nette		
- Etat détaillé des provisions constituées pour dépréciation du stock indiquant le coût initial et les provisions constituées et la valeur comptable nette pour chaque catégorie de stock .		
- Etat détaillé des provisions constituées pour dépréciation des actions et parts sociales indiquant le coût initial , les provisions constituées et la valeur comptable nette des actions et parts sociales .		
- Etat détaillé des dons et subventions comportant l'identité des bénéficiaires et les montants qui leur sont attribués.		
- Attestation de libération du capital souscrit ou attestation d'affectation concernant les bénéfices réinvestis dans les sociétés d'investissement à capital risque		
- Certificat attestant l'utilisation ou l'engagement de la SICAR des fonds propres dans un délai de 4 ans et dans la limite de 30% ou 80% selon le cas.		
- Attestation de libération du capital souscrit.		
- Etat détaillé des créances abandonnées dans le cadre d'un règlement à l'amiable ou d'un règlement judiciaire indiquant le montant de la créance et les intérêts y afférents ainsi que l'identité du bénéficiaire et les références des jugements ou arrêts en vertu desquels l'abandon au profit des établissements bancaires a été prononcé.		
- Etat détaillé des créances radiées par les établissements bancaires.		
- Attestation de libération du capital souscrit ou une attestation équivalente concernant la souscription des sociétés travaillant exclusivement dans les secteurs du montage des équipements informatiques et dans le secteur des services et d'ingénierie informatiques .		
- Programme d'investissement à exécuter comportant les sociétés qui travaillent dans le secteur de montage des équipements informatiques.		
- Etat détaillé comportant les noms des salariés bénéficiaires de l'option de la souscription au capital des sociétés qui travaillent dans le secteur des services informatiques, ingénierie informatique et dans les secteurs de nouvelles technologies et des technologies de communication, ainsi que le nombre d'actions et de parts et la valeur réelle des actions et des parts , la valeurs de la souscription et de l'acquisition et la moins-value admise en déduction .		
- Attestation délivrée par le ministère de tutelle concernant les constructions verticales.		
- Attestation délivrée par le ministère de tutelle concernant les projets d'hébergement et de restauration au profit des étudiants		
- Attestation comportant les informations nécessaires concernant les projets d'investissement réalisés au profit des étudiants.		
- Liste des investissements réalisés au sein de l'entreprise et qui ont bénéficié du droit à déduction		
- Attestations de retenue à la source et des avances.		
- Données détaillées sur l'activité des filiales d'une entreprise mère . (2)		
- Carte d'identification fiscale en cas de cessation d'activité.		
- Etat des éléments d'actif cédés pour les opérations de cession qui interviennent suite à l'atteinte du propriétaire de l'entreprise de l'âge de la retraite ou à son incapacité de poursuivre la gestion de l'entreprise.		
- Etat des éléments d'actifs cédés pour les opérations de cession des entreprises en difficultés économiques.		
- Etat des éléments d'actif acquis pour les opérations de cession qui interviennent suite à l'atteinte du propriétaire de l'entreprise de l'âge de la retraite ou à son incapacité de poursuivre la gestion de l'entreprise.		
- Etat des éléments d'actif acquis des entreprises en difficultés économiques.		
- Etat des actions et de parts sociales acquis dans le cadre de l'encouragement de la transmission des entreprises.		
- Engagement de la société mère ou la société holding à introduire ses actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis.		
- Copie du décret en vertu duquel l'exonération de l'IS a été accordée dans le cadre des articles 51 bis et 52 du CII.		

Visa de l'agent responsable de la réception des pièces

Le .....  
Cachet de la recette

-----  
(1) Cases à remplir par la recette

Le dépôt de la déclaration ne peut être refusé pour défaut de présentation de l'une des pièces indiquées.

(2) Selon modèle présenté à la page 7.

**XIV – Informations complémentaires**  
**Informations concernant le comptable ou l'expert comptable**  
**ou le propriétaire d'un centre de gestion intégré**

Nom et prénom du comptable ou de l'expert comptable ou du propriétaire  
 du centre de gestion intégré ou sa raison sociale : .....

..... Salarié (1)  centre de gestion intégré  autres

Adresse : .....

.....Code postal 

--	--	--	--

Matricule fiscal	Code catégorie	N° CIN																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>									<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>									<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>																	

**Informations sur le conseiller fiscal**

Nom et prénom du conseiller fiscal ou sa raison sociale.....

Adresse .....

.....Code postal 

--	--	--	--

Matricule fiscal	Code catégorie	N° CIN																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>									<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>									<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>																	

**Informations sur le commissaire aux comptes**

Nom et prénom du commissaire aux comptes ou sa raison sociale .....

Adresse .....

.....Code postal 

--	--	--	--

Matricule fiscal	Code catégorie	N° CIN																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>									<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>									<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>																	

**Informations sur le capital social**

Montant du capital social en Dinars	.....
Valeur de l'action ou part sociale en Dinars	.....
Nombre d'actions ou de parts sociales	.....

**Informations sur la répartition du capital entre les associés (2)**

Nom , Prénom Ou Raison sociale	Adresse	CIN Ou Matricule fiscal		Nombre d'actions ou de parts sociales	Montant net des dividendes distribués au cours de l'année précédente à chaque associé
		Code (3)	Matricule		
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....

- (1) Cocher la case appropriée.  
 (2) Citer le nom, prénom, raison sociale et adresses complètes des associés en ajoutant une liste en cas de besoin .  
 (3) Code : 1 : CIN - 2 : N° de la carte de séjour pour les étrangers - 3 : Matricule fiscal - 4 : Identifiant des personnes non résidentes et non établies en Tunisie - 5 : Capital ouvert au public.



## Avantages fiscaux qui donnent droit à déduction

Nature de l'avantage	Bénéfices provenant de l'activité	Souscription au capital des sociétés	Investissement au sein des sociétés
<b>Droit commun :</b>			
Déduction de la plus-value provenant de la cession des actions ou des parts par les SICAR.	6821	6822	
Déduction de la plus-value de la fusion des éléments d'actif.	6851		
Déduction de la plus value provenant de la cession des actions cotées à la bourse.			
Déduction de la plus value provenant de l'apport d'actions et de parts sociales au capital de la société mère ou de la société holding	6811		
Déduction de la plus-value de cession des actions par les SICAF.	6831		
Déduction de la plus-value de la cession des actions par les établissements bancaires.	6861		
Bénéfices provenant de l'exportation des biens et services acquis localement	1191		
Bénéfices provenant de la location d'immeubles au profit des étudiants.	1211	1212	
Bénéfice provenant des services de restauration au profit des étudiants	1221	1222	1223
Bénéfices provenant de la location des constructions verticales destinées à l'habitat collectif social ou économique.	1251		
Bénéfices provenant des sociétés qui travaillent exclusivement dans le secteur du montage des équipements informatiques et dans le secteur des services et ingénierie informatique .et dans les services connexes (50%) (du 1 <sup>er</sup> /1/ 2000 au 31 /12/ 2004)		1232	1233
Moins-value suite à la levée de l'option par les salariés des sociétés qui travaillent essentiellement dans le secteur des services informatiques , d'ingénierie informatique et les services connexes ainsi que le secteur de la technologie de communication et des nouvelles technologies et les sociétés cotées en bourse .			1243
Bénéfices provenant des opérations de courtage international (50%).	1141		
Bénéfices provenant de l'exploitation des bureaux d'encadrement et d'assistance fiscale (50%).	1311		
Déduction de la plus value provenant de la cession des entreprises en difficultés économiques dans le cadre de la transmission des entreprises	6881		
Déduction de la plus value provenant de la cession des entreprises suite à l'atteinte du propriétaire de l'âge de la retraite ou à l'incapacité de poursuivre la gestion de l'entreprise dans le cadre de la transmission des entreprises.	6891		
Bénéfices investis dans les entreprises installées à l'étranger ayant pour objet exclusif la commercialisation de marchandises et de services tunisiens			1133
Souscription dans le capital des SICAR ou placement des bénéfices auprès d'elles dans des fonds de capital à risque ou dans des fonds de placement à risque qui utilisent 30% au moins de leurs fonds propres ou de leurs actifs dans le financement des investissements dans le développement régional, des nouveaux promoteurs, des PME ou dans les secteurs de nouvelles technologies ou des technologies de communication et d'informations.		6872	
Souscription dans le capital des SICAR ou placement des bénéfices auprès d'elle dans des fonds de capital à risque ou dans des fonds de placement à risque qui utilisent 80% au moins de leurs fonds propres ou de leurs actifs dans le financement des projets susvisés sans que le taux d'utilisation de leurs fonds propres dans les zones de développement ne soit inférieur à 50 % .		6842	
Bénéfices placés auprès des fonds d'amorçage		1432	
Bénéfices réinvestis pour l'acquisition d'entreprises ou de titres cédés suite à l'atteinte du propriétaire de l'âge de la retraite ou à son incapacité de poursuivre la gestion de l'entreprise		1512	
Bénéfices réinvestis pour l'acquisition d'entreprises en difficultés économiques dans le cadre de règlement judiciaire.		1522	
<b>Code d'Incitation aux investissements :</b>			
<b>Incitations Communes</b>			
Bénéfices réinvestis dans l'acquisition des éléments d'actif d'une société ou dans l'acquisition ou la souscription d'actions ou de parts permettant de posséder 50% au moins du capital d'une société		2992	2993
Exportation totale y compris les sociétés de commerce international (pendant les dix premières années à partir de la date de la première opération d'exportation)	2111	2112	
Déduction des bénéfices provenant de la gestion d'une zone portuaire destinée du tourisme de croisière (pendant les dix premières années à partir de la date d'entrée en activité effective)	2151		
Déduction des bénéfices provenant de la gestion d'une zone portuaire destinée du tourisme de croisière (à partir de la onzième année de la date d'entrée en activité effective)	2161		
Déduction des bénéfices réinvestis dans l'acquisition des éléments d'actif d'une société totalement exportatrice ou dans l'acquisition d'actions ou de parts permettant de posséder 50% au moins du capital d'une société totalement exportatrice		2142	
Exportation partielle (y compris les sociétés de commerce international)	2121	2122	2123
Développement régional: le premier groupe (pendant les cinq premières années à partir de la date d'entrée en activité effective)	2361	2362	
Développement régional: le deuxième groupe (pendant les dix premières années à partir de la date d'entrée en activité effective)	2371	2372	
Développement régional prioritaire pendant les dix premières années à partir de la date d'entrée en activité effective ( 1)	2391	2392	
Développement régional prioritaire pendant les dix années qui suivent des dix premières années à partir de la date d'entrée en activité effective ( 1)	2381	2382	
Déduction des bénéfices réinvestis dans l'acquisition des éléments d'actif des sociétés exerçant dans les zones d'encouragement au développement régionale ou dans l'acquisition ou la souscription d'actions ou de parts permettant de posséder 50% au moins du capital de ces sociétés		2352	
Travaux publics et promotion immobilière dans la zone de développement régional (deuxième groupe et zones prioritaires) (1)	2311		
Développement agricole	2491	2492	2493
Investissements réalisés dans les régions à climat difficile ainsi que les investissements de pêche dans les zones aux ressources insuffisamment exploitées		2412	
Lutte contre la pollution	2791	2792	2793
Activités de soutien	2291	2292	2293
Bénéfices provenant de projets réalisés par les promoteurs immobiliers concernant les programmes de logements sociaux et de réaménagement des zones d'activités agricoles, touristiques, industrielles et les bâtiments pour les activités industrielles.	2591		
Investissements revêtant un intérêt particulier pour l'économie nationale ou pour les zones frontalières (article 52 du code d'incitation aux investissements).	2691		
Déduction des bénéfices provenant de la réalisation des zones industrielles.	2681		
<b>Sociétés implantées dans les parcs d'activités économiques</b>	3151	3152	3153
<b>Mise à niveau des entreprises publiques.</b>	5791	5792	

### Sociétés exonérées de l'IS

Code	Société
1	Groupements interprofessionnels qui ne réalisent pas à titre principal des activités à but lucratifs et qui ont des ressources d'origine fiscales ou parafiscales .
2	Assurances mutuelles régulièrement constituées.
3	caisses d'épargne et de prévoyance administrées gratuitement.
4	Etablissements publics, organismes de l'Etat ou des collectivités publiques locales sans un but lucratif
5	Coopératives de services, dont l'activité concourt à la commercialisation des récoltes agricoles ou de pêche opérant dans l'enceinte des marchés de gros .
6	Coopératives de services agricoles et de pêche
7	Coopératives ouvrières de production
8	Caisse de prêts et de soutien des collectivités locales
9	Sociétés d'investissement à capital variable, prévues par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placements collectif .

1) les sociétés qui exercent avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou ayant une attestation du dépôt de la déclaration d'investissement avant cette date ou qui entrent en activité effective avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 continuent de bénéficier des avantages accordés au développement régional prioritaire ou des avantages accordés aux travaux publics et promotion immobilière dans les zones de développement régional (2<sup>ème</sup> groupe et zones prioritaires).